

DISPOSITIFS & FINANCEMENT

POEI - Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

DÉFINITION

La POEI permet à un demandeur d'emploi de suivre une formation de 400h max, financée par France Travail (avec parfois cofinancement OPCO), pour préparer un poste identifié dans une entreprise précise. Cousine de l'AFPR.

La POEI ressemble fortement à l'AFPR mais avec quelques différences :

- Engagement employeur moins fort (CDD 6 mois minimum ou CDI, vs AFPR CDD 12 mois ou CDI)
- Cofinancement OPCO possible (l'OPCO de la branche cible peut compléter au-delà des 400h FT)
- Plus souple sur le contenu et les organismes

Fonctionnement identique à l'AFPR : l'employeur identifie un besoin précis, le demandeur d'emploi est formé en amont du recrutement.

Dispositif particulièrement actif sur les métiers en tension : tech IT, sanitaire, BTP qualifié, agroalimentaire. Les OPCO des branches concernées cofinancent volontiers car le résultat est une embauche directe.

Utilité reconversion : pour un changement de métier, la POEI est une voie d'entrée rassurante. Au lieu de te former à l'aveugle puis chercher un poste, tu trouves d'abord l'employeur, tu te formes ensuite avec sa garantie d'embauche.

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion au sein de France Travail à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/poei

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF